

SPORT PASSION

Règlement intérieur

Sport passion s'adresse aux enfants de 7 ans **révolus** à 12 ans, y compris les enfants porteurs de handicaps (rencontre individuelle des familles concernées). Il s'adresse aux Eybinois, aux Poisatiers et aux enfants habitant une commune ayant passé convention avec la ville d'Eybens, ou aux enfants dont les parents travaillent dans une entreprise ayant signé une convention avec Eybens.

Les enfants inscrits reçoivent chez eux à chaque fin de vacances scolaires, le programme proposé des mercredis et des petites vacances scolaires suivantes. **L'enfant est libre de venir aux activités le matin et/ou l'après-midi.** Les activités ou sorties peuvent changer d'horaires et de lieu. Pour s'en informer, **il est nécessaire de lire et conserver les courriers et plannings envoyés.** Les animateurs sont les seuls juges pour annuler une activité ou la transférer sur un autre site pour des raisons de faiblesse d'effectif et de conditions météo. **Pendant les vacances scolaires ; il sera demandé de s'inscrire aux activités en téléphonant au N° précisé sur les plannings** (ajustement effectifs/animateurs/sécurité).

Inscriptions aux activités

Lorsqu'un enfant est inscrit à une activité, il s'engage à venir ou à prévenir s'il ne peut y participer afin de ne pas prendre la place d'un camarade.

- *Inscriptions aux activités gratuites (dont les places sont limités ex escalade...)* :
Les inscriptions aux activités sans participation financière pourront se faire par téléphone.
- *Inscriptions aux activités payantes :*
Les inscriptions aux sorties ou activités payantes ne seront enregistrées qu'au moment du règlement effectif de celles-ci. En cas d'absence à une sortie ou activité payante, il ne sera pas procédé au remboursement sauf sur présentation d'un certificat médical.
- *Stages :*
Lorsqu'un enfant est inscrit à un stage, il s'engage à venir à toutes les séances du stage afin de pouvoir suivre la progression et respecter l'approche pédagogique préparée par les animateurs.
Un diplôme lui sera remis à l'issue du stage si sa participation est régulière.

Consignes importantes du service

- S'agissant d'activités sportives, les enfants doivent se présenter **en tenue de sport.**
- Le bon fonctionnement du dispositif implique un respect mutuel entre les parents, les enfants et les animateurs ainsi que le respect du matériel et des locaux. **Les enfants sont tenus de respecter les règles de vie collective dans le cadre de la charte des droits et devoirs de la ville d'Eybens. Le non respect de ces règles peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.**
- Pour des raisons de sécurité, avant de laisser les enfants sur les lieux d'activité, les parents doivent s'assurer qu'un animateur est présent sur le site.
- Les activités ayant lieu de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h00, les enfants doivent arriver et repartir à l'heure. **Les parents sont tenus de respecter les horaires.** En cas de retard imprévu pour venir chercher votre enfant, n'oubliez pas de prévenir les animateurs – Gymnase Faivre 04/76/25/30/80 – Gymnase des Ruires 04/76/62/79/23 – Portable Sport Passion 06/07/59/57/56 –

Autorisation parentale et procuration

- Les enfants ont la possibilité de rentrer seul après les activités de Sport Passion, avec l'accord écrit des parents (autorisation dans le bulletin d'inscription).
- Pour des raisons de sécurité, les enfants qui n'ont pas l'autorisation de rentrer seuls ne seront confiés qu'aux parents ou à une personne ayant l'autorisation écrite des parents (procuration). Cette personne devra toujours être en mesure de présenter une pièce d'identité. Un numéro de téléphone où les parents peuvent être joint pendant l'activité doit être donné lors des inscriptions.
- Les enfants ne seront pas confiés à des mineurs de moins de 14 ans.
- En cas d'impossibilité de joindre la famille ou ses représentants, et conformément aux dispositions légales applicables, votre enfant sera remis aux services de la gendarmerie d'Eybens.

Contacts :

- ♦ Martine Cusanno (inscriptions) 04/76/60/76/00 poste 371 –
- ♦ Sylvie Boasso (coordinatrice Sport Passion) 04/76/25/30/80 (répondeur) ou 06/07/59/57/56 –